

INSPIRE : activités en cours dans le cadre de la directive de l'UE : modèle de données «Cadastral Parcels»

Autor(en): **Bernath, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-871620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INSPIRE – Activités en cours dans le cadre de la directive de l'UE: modèle de données «Cadastral Parcels»



D'intenses efforts sont actuellement déployés en vue de la mise en place d'une infrastructure européenne de géodonnées fondée sur la directive INSPIRE de l'UE adoptée en 2007. Cette infrastructure vise essentiellement à favoriser une utilisation simple, efficace et commune des géoinformations ainsi que leur échange au niveau européen, l'accent étant tout particulier mis sur le domaine environnemental.

Elle se base sur les modèles de données d'un certain nombre de thèmes. Echelonnés dans le temps, ils sont aussi répartis dans plusieurs annexes:

- Annexe I (2007–2009): systèmes de référence, unités administratives, transport, hydrographie, adresses, noms géographiques, parcelles cadastrales, objets protégés
- Annexe II (2009–2011): altitudes, orthophotos, couverture du sol, géologie
- Annexe III (2009–2011): principalement des données environnementales.

Ces annexes sont élaborées par des groupes de travail appelés «Theme Working Groups (TWG)» et sont ensuite intégrées dans des directives dites de mise en oeuvre, acquérant ainsi un caractère juridiquement contraignant pour les Etats membres de l'UE. Les travaux des TWG se fondent quant à eux sur des prescriptions détaillées en termes de méthode, de modèles de données conceptuels et de codage du cadre de modélisation préalablement développé.

En sa qualité de membre à part entière de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), la Suisse est concernée à des degrés divers par les activités en lien avec INSPIRE, au travers d'accords bilatéraux (ex.: statistiques) mais également au travers d'autres obligations internationales. C'est pourquoi elle participe depuis 2004, sous la direction de COSIG, à une sélection bien ciblée de ces activités.

Modèle de données «Cadastral Parcels»

Durant la première phase (annexe I), entre 2007 et la fin 2009, des modèles de données et des directives de mise en oeuvre ont été élaborés pour neuf thèmes de base. Le modèle de données «Cadastral Parcels» a été développé durant cette période. La parcelle cadastrale constitue une référence importante dans le cadre d'INSPIRE, puisqu'elle permet la mise en relation des couches thématiques en lien avec la propriété foncière.

La notion de «parcelle» et les concepts qui lui sont associés pour la propriété foncière diffèrent d'un pays à l'autre pour des raisons historiques, parfois de façon marquée. Parvenir à une définition homogène de cette notion a par conséquent représenté un défi de taille,

désormais relevé, si bien que les différents jeux de données nationaux peuvent être récupérés sans que des adaptations trop importantes soient nécessaires. Un modèle simple, composé de quatre objets, a vu le jour. Au centre, on trouve l'objet *Parcelle cadastrale* (CadastralParcel) avec son identificateur et des informations de base relatives à sa surface et à sa validité. L'intégration de cadastres nationaux qui présentent une structure à plusieurs niveaux est possible via les objets *Unité de propriété* (BasicPropertyUnit) et *Zone cadastrale* (CadastralZoning). L'objet *Limites cadastrales* (CadastralBoundary) fournit la possibilité de représenter des validités sur la base de limites et non de parcelles, ce qui constitue à nouveau une particularité de certains systèmes nationaux. Le modèle de données MD.01-MO-CH, orienté objet et homogène, permet aux données cadastrales suisses d'être transférées dans le modèle INSPIRE «Cadastral Parcels» sans charge de travail excessive.

D'autres informations sont disponibles au point de contact suisse d'INSPIRE, à l'adresse www.geo.admin.ch ⇨ INSPIRE.

André Bernath

Gérant des sociétés GEOAargau AG et SITgisconsult, membre de l'OSIG Groupe Normes et standards, membre de l'INSPIRE Drafting Team Data Specification et de l'Editor Theme Working Group Cadastral Parcels sit@sitgisconsult.ch